

GT CTS SCL du 20 octobre 2022 Nos questions, nos remarques

Négociations sociale

Les personnels du SCL voient depuis des années leur rémunération partir du gel du point d'indice, auquel il faut ajouter les conséquences d'une inflation désormais galopante.

L'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet 2022 n'est clairement pas à la hauteur des besoins pour Solidaraires !

Solidaires prend note de l'harmonisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT) à 106,76 € brut, soit 82,40 € nets pour les fonctionnaires (taux de retenue à 20%) et 99,39 € nets pour les contractuel.le.s (taux de retenue 6,90 %).

Solidaires rappelle la revendication de Solidaraires Finances pour l'IMT :

- Une revalorisation de l'IMT pour l'ensemble des agent.e.s ;
- L'alignement du taux de retenue pour pension civile 11,10 % au lieu des 20 % actuels ;
- Sa prise en compte dans le calcul de la retraite même si les agent.e.s ne sont plus en fonction au sein du ministère lors de leur départ en retraite.

Toutefois, l'augmentation du point d'indice ne concerne que le traitement brut au SCL, alors que DGCCRF et DGDDI ont vu leur IAT IFTS augmenté mécaniquement suite à l'augmentation du point d'indice. Au SCL, l'IFSE qui reprenait notamment l'IAT IFTS n'a pas augmenté, ce qui entraîne un « manque à gagner » pour les personnels des labos !

Ceci renforce la perte de pouvoir d'achat ou reste à vivre au SCL comme dans l'ensemble de la Fonction publique, avec une augmentation du point d'indice qui ne touche pas le régime indemnitaire, et fait perdre d'autant plus...

Dans ce cadre, la proposition d'augmentation des barèmes indemnitaires au SCL est une bonne chose. **Solidaires** est à ce sujet d'accord pour une augmentation en somme plutôt qu'en pourcentage.

Pour autant, **Solidaires** propose B et C à 500 et A à 300 soit une enveloppe d'environ 150000, soit un peu plus que les 123000€ (+18%), mais très peu au regard de la masse salariale du SCL (28 millions d'€ en 2019).

Projet de politique RH

Est-il envisageable de regrouper des prescriptions RHU pour les formations ?

La prescription « Directeur de laboratoire expert » RHU.PRO.30 est-elle d'actualité ?

SSA

La DGCCRF a établi son PNE, les TN sont réparties entre Dgal et DGCCRF sur l'année 2023 avec bascule pour certaines en septembre :

- Comment va se faire la bascule ?
- A qui seront destinés nos rapports *in fine* (DGCCRF ou DGal, même si les préleveurs sont les agents de la DGCCRF) ? La DGal attend-elle à ce que les laboratoires du SCL émettent des avis synthétiques ?
- Faut-il que les programmes d'essais réalisés par le SCL pour la DGCCRF soient validés par la DGal ? Aura-t-on un interlocuteur à la DGal ?

Le PNE 2023 est une bonne nouvelle pour les labos... en 2023 ! Mais après ?

CGE

solidaires demande communication de l'audit, comme cela a été acté lors du dernier CTM.

Questions diverses

Crédit pour la fin d'année

Est-ce que le SCL a bénéficié de l'abondement de fin d'année pour les crédits de fonctionnement et d'investissement ? Certains laboratoires nous ont fait remonter des difficultés au niveau de l'achat Qu'en-est il pour les crédits d'investissements. ?

Emplois / budget

L'UD a-t-elle plus d'éléments que lors de la dernière réunion (schéma d'emploi à zéro).

Transfert missions DGDDI vers DGFIP

Comment va se passer le transfert des prélèvements à la DGFIP ?